

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 5 mars 2019

Présents:

P. LECLERCQ – C. DWEK – A. BERGUE – JP. BRUNET – G. PORTUGAL – M. COISY – Y. MORIN – C. ALAGHEBAND – G. THEPAUT – J. SMYKOWSKI – Y. DE LA PORTE DU THEIL – G. BERRUET
Présence de C. DUPLESSIS

Absents excusés : H. BAILLEUL – B. GOURVEZ – G. NORMANT

Début : 19H00

PV DU PRÉCÉDENT CA

Le PV de la réunion du CA du 12 février 2019 est approuvé à l'unanimité.

LES DÉCISIONS PRISES PAR LE C.A.

1. Invitations dédiées aux membres du CA

Les membres du CA ont le droit d'inviter des joueurs extérieurs pour leur faire découvrir le parcours de l'AGS. Les invités devront être déclarés à l'accueil et aussi par mail auprès du CA

2. Achat de nouvelles balles logotées

Henri est chargé par le CA de l'achat de 500 nouvelles balles logotées « AGS » ; 100 d'entre elles seront distribuées à l'occasion de la Nana's Cup. Yves peut peut-être faire bénéficier l'AGS de tarifs intéressants à « Carré Golf » (ex Route du Golf)

3. Fonds de développement de la vie associative

Les thèmes principaux concernent la cohésion et l'insertion sociale : ce sont des thèmes pour l'instant éloignés des préoccupations de l'AGS. En l'absence de projet, le CA décide de ne pas donner suite à la proposition de la Direction départementale déléguée de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Des demandes pourront être envisagées dans les années futures si l'appel à initiatives est reconduit.

4. Enquête « métiers du golf » du GFGA

Yann et Philippe ont répondu au questionnaire proposé par le GFGA.

Cette enquête a pour but d'analyser la situation de l'emploi, la formation, les qualifications, les conditions de travail, et approfondir ses politiques d'emploi et de formation.

5. Abri practice

L'abri practice a été une nouvelle fois détérioré par la tempête et est temporairement indisponible.

Un mail sera adressé aux adhérents pour les informer de cette indisponibilité en précisant que la détérioration de l'abri n'est pas due à une négligence (l'abri avait été replié avant la tempête).

La question se pose de l'avenir de cet abri fragile : faut-il le conserver une fois réparé ?

Une déclaration est faite par Alain auprès de l'assureur ALLIANZ.

Rappel : L'abri a été construit en 2014, pour 5800€.

Une réparation de la structure en 2017 pour 1044€, suite à un sinistre (remboursement de 690 € par l'assurance Allianz après déduction de la franchise)

Une réparation des toiles en 2018 pour 1144€.

6. Planification du déroulement de l'AG du 15 mars 2019

REMARQUE : L'augmentation du nombre de licenciés augmente le quorum qui devra avoisiner 100 pour permettre la validation des votes lors de l'AG

Rappel : nombre d'adhérents présents ou représentés aux AG des années passées

2015 : 85

2016 : 113

2017 : 133

2018 : 113

ORGANISATION DE L'AG

- Jocelyn se charge de récupérer le matériel prévu et Philippe se charge des 3 urnes pour les votes.
- Philippe ou Jean-Paul enverront à Bureau Vallée les livrets de l'AG et les bulletins de vote pour leur impression. Jocelyn récupérera les documents imprimés à Bureau Vallée.
- Yves et Gilbert se chargeront de la récupération de la commande à Super U.
- La salle de la Noë Cottée sera ouverte par Jean-Paul à 17 heures. L'installation du matériel et des achats alimentaires pourra alors débiter.
- Jocelyn, Michel et Henri sont chargés d'organiser la gestion et le remplissage des feuilles d'émargement (remarque : les horaires d'arrivée des adhérents devront être mentionnés à partir du début de l'AG).
- Le vote concernant les nouveaux statuts se fera à priori à main levée (le vote en urne est à envisager seulement si le décompte des voix s'avère trop compliqué).
- AGO : Ordre des rapports des commissions pour l'AG ordinaire : « commission Terrain et matériel » ; « commission salariés » ; commission « golf féminin » ; commission « enseignement » (Il est prévu un message vidéo de 2 minutes enregistré par Cyrille concernant l'étiquette et les nouvelles règles du golf) ; « commission handigolf » ; « commission partenariats » ; « commission animation ». Suivront le rapport financier présenté par Christophe et le cabinet Sogerec et le rapport des vérificateurs aux comptes présenté par Robert Wable.
- Pour le dépouillement des élections du CA, 6 scrutateurs seront nécessaires (3 x 3 urnes) supervisés par les membres du Comité électoral. Le rapport sportif présenté par Jocelyn et la remise des récompenses auront lieu pendant le dépouillement.

Philippe se chargera du retour des clés et Gilles B. et Jocelyn du matériel samedi et/ou lundi.

7. Budget présenté à l'AG et inclus dans le livret

- Le bilan et le compte de résultat 2018 présentés par Christophe sont adoptés à l'unanimité

Vote n° 1-03-2019		
Oui	Non	Abstentions
12	0	0

- Le budget prévisionnel proposé par Christophe est adopté à l'unanimité

Vote n° 2-03-2019		
Oui	Non	Abstentions
12	0	0

- L'insertion dans le livret de l'AG des 2 documents : bilan et budget prévisionnel est adoptée à l'unanimité

Vote n° 3-03-2019		
Oui	Non	Abstentions
12	0	0

8. Autres points

- Un projet de jumelage avec la ville de GLINDE jumelée avec Saint Sébastien sur Loire pourrait être envisagé (un jumelage golfique avec Porthcawl ne semblant plus d'actualité). Glinde dispose d'un terrain de golf <https://www.golf-gut-glinde.de>



Séance levée à 21h30.

Prochain CA :

le mardi 9 avril 2019 à 19h.

Centre Social du Douet, petite salle à 19h